



Bienvenue chez les bisons d'Europe du Thal!

En franchissant cette clôture, vous entrez dans la zone du projet "Wisent im Thal". Le projet vise à déterminer si la présence de bisons d'Europe en liberté est acceptable dans le Jura. Conformément à cette question, les bisons se trouvent certes dans une zone largement clôturée, mais celle-ci est librement accessible. Vous pouvez donc vous y déplacer comme vous le feriez en dehors du territoire des bisons.

Les bisons d'Europe sont en principe des animaux très timides et doux. Mais s'ils sont irrités ou empêchés d'adopter leur comportement naturel (par exemple pour protéger leurs veaux), ils peuvent devenir dangereux. Nous recommandons donc de respecter les règles de comportement suivantes :

- Restez sur les chemins.
- Tenez les chiens en laisse (sauf en situation de danger).
- Si vous rencontrez des bisons, restez calme et traitez les animaux avec respect :
 - Gardez une distance d'au moins 50 m des bisons.
 - Laissez les animaux suivre leur chemin et donnez-leur suffisamment d'espace.
 - Ne harcelez pas les animaux et ne leur courez pas après.
 - Faites directement demi-tour si des bisons courent dans votre direction sur le chemin.
 - Gardez une grande distance des veaux - les bisons protègent leurs petits.
- Augmentez la distance entre vous et les bisons, si un bison
 - vous regarde fixement et secoue la tête
 - vous regarde fixement, en grattant des sabots
 - ou baisse la tête et se déplace dans votre direction.
- Augmentez la distance calmement, lentement et ne tournez pas le dos aux bisons.
- Il est interdit de nourrir les bisons.
- Pour obtenir de l'aide, composez le [+41 77 442 90 88](tel:+41774429088) (Benjamin Brunner, ranger des bisons).